



ESPer'amic

Amicale des personnels de l'INSPÉ

L'Amicale des personnels de l'INSPÉ a pour but l'organisation de manifestations en faveur des personnels de l'INSPÉ de Lorraine et vise à promouvoir l'identité de notre établissement. Ses statuts ont été déposés à la préfecture de Nancy le 20 juillet 2001, modifiés le 30 septembre 2020.

L'adhésion annuelle est fixée pour l'année universitaire 2025-2026 à **16€ ou plus si vous le souhaitez**. Peuvent être membres tous les personnels en activité : **BIATSS, enseignants, chercheurs, les personnes sous contrat, et toutes les personnes ayant quitté l'INSPÉ (retraite ou mutation)**. Pourront également adhérer, après décision du Comité, et si engagement à participer aux actions de l'ESPer'amic, tout personnel de l'UL.

L'association est pilotée par un conseil d'administration composé de membres élus pour cinq années par l'assemblée générale.



ADHESION ESPer'amic 2025-2026

Secrétariat : 03 72 74 22 34

NOM :

Prénom :

e-mail :

souhaite une adhésion à l'amicale : **16€ (ou plus)**

Montant : €
.....

- en espèces
- par chèque (à l'ordre de **ESPer'amic**)

**Règlement à retourner
avant le 31 octobre 2025**